**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe**

*25102958*

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
04 AOUT 2025
DIVISION MONS

N° : 445 584 445
Nom
(en entier) : **SYNERGIE GROUPEMENT DE PME**
(en abrégé) :
Forme juridique : **ASBL**
Siège : **BOULEVARD INITIALIS 15 7000 MONS**

Objet de l'acte : **Démission d'administrateurs**

L'assemblée générale de l'asbl Synergie qui s'est tenue le 06/06/2025 prend acte de la démission en qualité d'administrateur de:

- Emmanuel SAKKAS, rue de Bavay 4B, 7040 GENLY, né le 14/12/1959 donnée le 13/11/2024 dont les effets sortent au jour de l'Assemblée Générale.
- Julien CIESIELSKI, Route d'Ath 311- Le Green 3.1, 7050 JURBISE, né le 02/09/1982 donnée le 16/04/2025 dont les effets sortent au jour de l'Assemblée Générale.

Elle a décidé à l'unanimité de nommer en qualité d'administrateurs les personnes suivantes:

- Kays BERRADA, Rue Hector Fontaine, 14 à 7973STAMBRUGES, né le 22/03/1983 à Sidi-Belyout, Casablanca-Anfa (Maroc).
- Julien MEUNIER, Rue des Blanchisseries, 12 à 7870 LENS, né le 09/06/1984 à Mons.

Le mandat débute le 06/06/2025.

Le mandat conféré aux administrateurs porte sur tous les actes relatifs à l'association, sauf ceux qui sont réservés, par la loi ou les statuts, à l'assemblée générale. Les administrateurs agissent, sauf délégation de pouvoirs, collégialement.

Extrait certifié exact
Pour l'asbl Synergie,
Monsieur FRANK ALLAND, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Au recto

Au verso